

APPEL À CANDIDATURE
PRIX IMPRESSION PHOTOGRAPHIQUE 2021
En partenariat avec le musée Nicéphore Niépce

Artist-run-space implanté au cœur d'une friche industrielle et culturelle en périphérie du centre de Dijon, Les Ateliers Vortex proposent, depuis 2012, un ambitieux programme annuel de cinq à six expositions et une résidence orientés vers la jeune création contemporaine.

Pour la septième année consécutive, Les Ateliers Vortex et la Région Bourgogne-Franche-Comté s'associent au musée Nicéphore Niépce pour proposer le Prix Impression photographique 2021. Destiné à soutenir la jeune création contemporaine, ce prix comprend :

- une bourse d'un montant de 800 €, (150 € de droit de présentation du travail artistique et 650 € d'aide à la production),
- une micro-résidence de quatre jours au musée Nicéphore Niépce avec accès à sa collection et son fonds documentaire, production possible de tirages numériques, assistance technique de son équipe (soutien à la numérisation et à la production de tirages numériques par les techniciens du laboratoire, recherches dans le fonds d'archives, mise à disposition de fichiers d'images libres de droit...). L'accompagnement du laboratoire du musée peut se concrétiser par les réalisations suivantes : éprouvage et tirage sur papier de largeur 110 cm maximum, support mat ou brillant ; chromie, masque et retouche des fichiers ; numérisation de supports transparents 24x36 mm jusqu'au 10x12cm ; dans la limite de 1000 € maximum.
- la prise en charge du transport aller/retour et du logement du lauréat lors de la micro-résidence,
- l'exposition du travail récompensé au musée Nicéphore Niépce, durant trois mois, à partir du premier trimestre 2022,
- la prise en charge du transport aller/retour et du logement du lauréat à l'occasion de la micro-résidence et du vernissage.

L'appel à candidature est ouvert aux artistes sans limite d'âge, inscrits à la Maison des Artistes ou à l'Agessa.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les artistes devront présenter un travail d'auteur, inédit et non publié ou exposé au préalable.

L'association Les Ateliers Vortex prendra en charge le montant de la bourse à hauteur de 800€, sur présentation d'une facture de la Maison des Artistes ou de l'Agessa.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une note d'intention présentant le projet,
- une sélection de photographies pour ce prix, maximum 5 (œuvre unique ou série),
- un descriptif technique précis, étayé par des devis : format, choix du support, contre-collage, encadrement, etc
- un budget prévisionnel,
- un dossier artistique,
- un CV avec n°SIRET, n°MDA.

Le jury de sélection, composé de membres de différentes structures d'art contemporain, portera une attention particulière à la cohérence de la démarche artistique dans sa forme et son contenu.

Dépôt des candidatures jusqu'au **31.08.2021** inclus, annonce du lauréat·e à la fin du mois de septembre et rencontre avec les équipes des Ateliers Vortex et du musée Nicéphore Niépce, à Chalon-sur-Saône, en octobre 2021. Restent à la charge du lauréat·e : son déplacement pour la rencontre préparatoire ainsi que le transport aller et retour de ses œuvres.

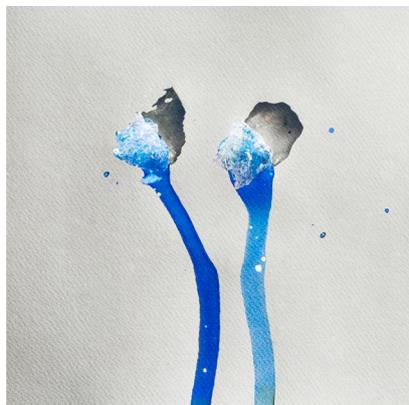
Dossier et note d'intention sont à téléverser au format PDF intitulé "NOM_2021_PORTFOLIO" et "NOM_2021_NOTEDINTENTION" n'excédant pas 20Mo (aucun we-transfer ne sera accepté) à l'adresse : <https://lesateliersvortex.com/appel-a-candidature/>

RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉDITION 2020 DU PRIX IMPRESSION PHOTOGRAPHIQUE

Pour l'édition 2020, c'est le projet *La Cou lure*, initié en 2019-2020 par l'artiste Hélène Bellenger qui a été retenu, pour son caractère poétique et sa lecture historiographique. Reposant sur le procédé du cyanotype, conduite sur plusieurs glaciers français, cette production traduit tant une recherche sur le plan de l'expérimentation technique qu'une volonté d'illustrer la fonte des glaces.



Hélène Bellenger, *Sans titre (le naufrage)*, 2020.
Impression jet d'encre 90 × 135 cm
contrecollée sur dibond.



Hélène Bellenger, *Sans titre (coulures)*, 2020.
Impression jet d'encre 30 × 30 cm
encadrée.



Vue de l'accrochage d'Hélène Bellenger au Musée Nicéphore Niépce, juin 2021.
©Hélène Bellenger

Bénéficiant d'un temps de recherche et de production de quatre jours au sein du musée Nicéphore Niépce début 2021 et d'un accès à ses collections ainsi qu'à son laboratoire technique, l'artiste a eu la possibilité de déployer son projet, de le mettre en perspective avec une iconographie propre à l'exploration glaciaire historique et de réaliser un ensemble de tirages. Le fruit de son travail est présenté au sein du parcours permanent du musée du 16 juin au 20 septembre 2021.



Visuels réalisés à l'occasion de la micro-résidence d'Hélène Bellenger au musée Nicéphore Niépce.
Janvier 2021.

RETOUR EN IMAGES SUR LES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS DU PRIX IMPRESSION PHOTOGRAPHIQUE

PRIX IMPRESSION PHOTOGRAPHIQUE V

2019

Isabella Hin

Série *Rupture*, 2020

4 photographies contrecollées sur Dibond,
81 × 100 cm.

Musée Nicéphore Niépce

13 février 2020 — 20 septembre 2020



PRIX IMPRESSION PHOTOGRAPHIQUE IV

2018

Coline Jourdan

Série *Soumise à la morsure*, 2019

Une héliogravure et sa matrice d'impression,
60 × 80 cm et 30 × 40 cm.

Musée Nicéphore Niépce

15 février 2019 — 19 mai 2019



PRIX IMPRESSION PHOTOGRAPHIQUE III

2017

Lyse Fournier

La Ruée, 2018

Impressions numériques sur plexiglass,
dimensions variables.

Musée Nicéphore Niépce

9 février 2018 — 20 mai 2018



PRIX IMPRESSION PHOTOGRAPHIQUE II

2016

Mathilde Geldhof

Luisa, 2016

74 cm x 109 cm / 70 cm x 219 cm
(dimensions retable fermé / ouvert).

Musée Nicéphore Niépce

15 octobre 2016 — 14 janvier 2017



PRIX IMPRESSION PHOTOGRAPHIQUE I

2015

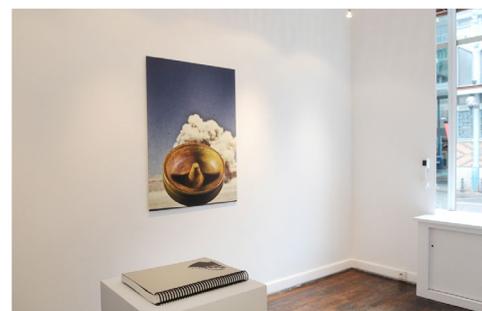
Charlotte El Moussaed

Totem&Tabou 2013

Tirage numérique sur papier mat,
contrecollé sur aluminium,
85 × 120 cm.

Boutique du FRAC les Bains du Nord

17 avril 2015 — 18 mai 2015



Pour plus de renseignements sur les Ateliers Vortex, consultez : www.lesateliersvortex.com

Les Ateliers Vortex bénéficient du soutien de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, de la Ville de Dijon, du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, du Conseil Départemental de la Côte d'Or et du Studio Mustard Architecture.